

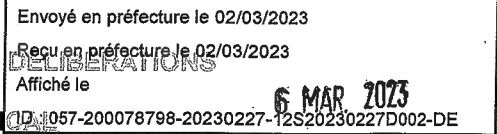
DÉPARTEMENT de la
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU
CONSEIL SYNDICAL

DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN



**SYNDICAT MIXTE
DES RUISSEAUX DU
HAUT-CHEMIN**

57640 CHARLY-ORADOUR

délibération :
D_2023_1_2

L' an deux mille vingt trois, le lundi 27 février à 18 h 00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Charly-Oradour, sous la présidence de Madame BERGER Delphine, La Présidente.

Nombre de délégués en
exercice : 13

Date de convocation du : 08 Février 2023

Présents : 9

Titulaires : Monsieur EHLINGER Laurent, Monsieur BALLARINI Jean-Louis, Monsieur PIERRON Florent, Monsieur TURCK Gilbert, Madame BERGER Delphine, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur HENNEQUIN François, Monsieur HUBERTY René

Votants : 9

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame MARQUES Maria

**Objet : DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

Absent(s) : Monsieur DIEUDONNE Vincent, Madame EMMENDOERFFER Jocelyne, Monsieur CAYOTTE Jean-Paul, Monsieur CELARIE Denis

Excusé(s) : Monsieur SCHRECKLINGER Didier

Secrétaire de Séance : Monsieur René HUBERTY

Madame la Présidente présente le débat d'orientation budgétaire préalable au vote du budget primitif le 12 avril 2023 :

1. BILAN 2022

1.1. Principales réalisations 2022

• Rivières :

- Réalisation d'une synthèse des actions réalisées par le Syndicat depuis 2007
- Lancement d'un diagnostic de l'état environnemental de la Bévothe
- Mise en place d'un suivi hydrologique des cours d'eau

• Sensibilisation, animation :

- Embauche d'un technicien de rivière
- Création d'une entité visuelle
- Création d'un site internet pour le syndicat (www.lesruisseauxduhautchemin.fr)
- Organisation d'une réunion de présentation du SMRHC aux élus
- Réalisation d'articles

1.2. Bilan financier

Les seuls travaux qui étaient prévus cette année sur le ruisseau de Malroy à Argancy n'ont pas été réalisés. Le montant de 15 000 € est donc reporté à 2023. De même que l'étude diagnostic qui a démarré au dernier trimestre, n'a pas entraîné d'acompte sur 2022. La totalité des paiements se fera sur 2023.

En dehors de ces travaux et de cette étude, le bilan financier 2022 devrait être le suivant :

	Montant	Montant subvention	Reste à charge
Salaires (+ charges)	38 500 €	16 000 €	22 500 €
Indemnités élus	22 600 €	0,00 €	22 600 €
Charges fonctionnement (estimées)	25 000 €	2 500 €	22 500 €
Investissement	1 600 €	0,00 €	1 600 €
TOTAL	87 700 €	18 500 €	69 200 €

Les dépenses d'investissement en 2022 ont consisté en l'achat de matériel informatique (ordinateur et écran) pour un

montant de 1 582,64 €.

Envoyé en préfecture le 02/03/2023

Reçu en préfecture le 02/03/2023

Affiché le

5 MAR 2023

Les cotisations des EPCI s'élevant à 100 000€, l'excédent dégagé serait d'environ

ID : 057-200078798-20230227-12S20230227D002-DE

Le budget 2022 global est réalisé à 52% en dépenses et 72% en recettes pour le fonctionnement. En investissement c'est le décalage des travaux de restauration des berges du ruisseau de Malroy à Argancy et le démarrage de l'étude attribuée à IRH au cours du dernier trimestre qui décale les investissements.

2. PROJECTION 2023

2.1 Programmation technique

• Rivières :

- Finalisation du diagnostic de l'état environnemental de la Bévotte
- Lancement d'une maîtrise d'œuvre conception jusqu'en phase projet avec actualisation des diagnostics existants pour un programme de renaturation et de gestion des bassins-versants des ruisseaux de Malroy, d'Argancy et de la Raverte
- Réalisation des travaux de restauration des berges du ruisseau de Malroy à Argancy

• Sensibilisation, animation :

- Mise à jour régulière du site internet
- Edition d'une lettre d'infos
- Réalisation de plaquettes d'infos (droits et devoirs, guide d'entretien des berges...)

2.2 Orientations pour le budget 2023

• Dépenses de fonctionnement

Le syndicat emploie 1 agent à temps plein : technicien rivière, financés par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%.

Le syndicat emploie également 1 agent 2h par semaine pour le secrétariat et la comptabilité.

Les dépenses principales pour les travaux et études seront les suivantes :

- Travaux de restauration des berges du ruisseau de Malroy à Argancy : 15 000 € HT
- Etude diagnostic état de la Bévotte : 67 776 € TTC
- Etude maîtrise d'œuvre conception + AMO MATEC : 115 200 € TTC

• Recettes de fonctionnement

Les recettes pour les études seront constituées :

- De la participation des 3 EPCI : 100 000 €
- Des subventions de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse
- Des subventions de la Région Grand Est
- De l'excédent présent à la fin de l'année 2022

La participation des membres attendue pour 2023 est donc la suivante. Elle est conforme à celle de 2022.

Participations financières :

Communauté de communes Haut-Chemin Pays de Pange	:	30,63 %	30 630 €
Eurométropole de Metz :		16,51 %	16 510 €
Communauté de communes de Rives de Moselle :		52,86 %	52 860 €

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques à formuler suite à cette présentation : un délégué évoque le constat de beaucoup d'études à réaliser au préalable de réalisation des travaux d'investissement qui représentent un coût à supporter important.

Le Conseil Syndical, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, **prend ACTE** du débat d'orientation budgétaire (DOB) pour l'exercice 2022.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,
René HUBERTY

Emis le 27/02/2023, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

La Présidente,
Delphine BERGER

